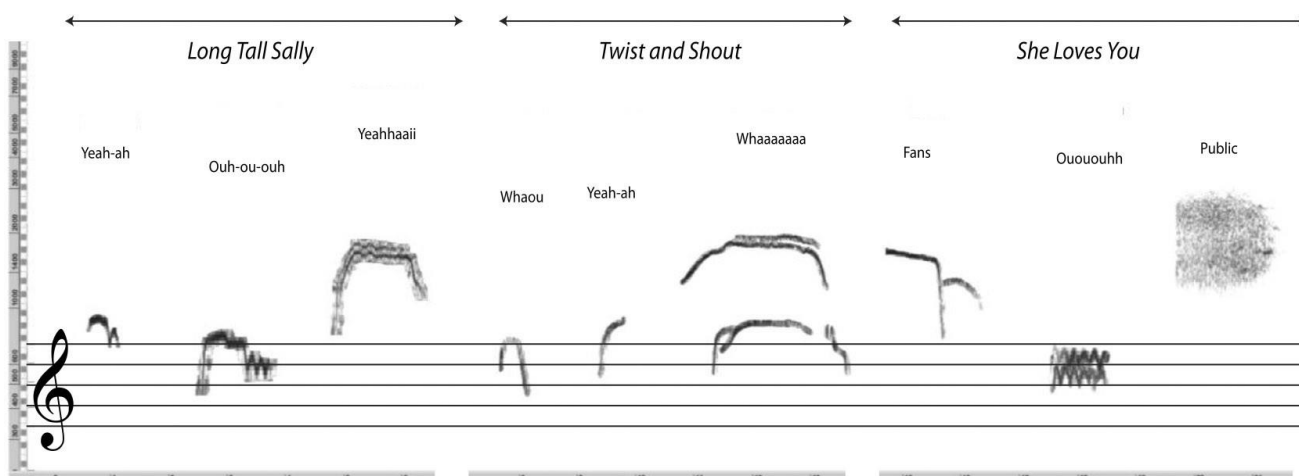


# DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

Livret pédagogique  
2023-2024





# SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES .....	2
CALENDRIER .....	4
PRODUCTIONS DU DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE .....	5
LISTE DES ENSEIGNANT.E.S.....	6
PRÉSENTATION DE LA LICENCE DE MUSICOLOGIE.....	7
FILIÈRE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS .....	8
MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	9
ORGANISATION DES ÉTUDES .....	10
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS .....	11
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS .....	13
CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - Semestres 1 et 2 .....	15
MODULE RECHERCHE DOCUMENTAIRE (B.U.).....	20
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS - Semestres 3 & 4 .....	21
CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - Semestres 3 et 4 .....	23
PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP) .....	28
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS – Semestres 5 & 6.....	29
CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - Semestres 5 et 6 .....	31
CERTIFICATION PIX – Faculté ALL – 2023-2024.....	37
RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU DÉPARTEMENT DEMUSICOLOGIE .....	39
RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE .....	41
LE PROJET A.R.T.S. ....	43
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE .....	44
LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT.E.S .....	46
LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UJM .....	47
PLAN DES SITES ALL .....	48
ETUDES ET HANDICAP .....	51
A NE PAS OUBLIER, A COCHER .....	52

## Important :

Ce livret vous sera utile toute l'année, prière de le consulter, de le conserver et de le rapporter lors des réunions d'information.

Des mises à jour de ce document peuvent être opérées en cours d'année. Elles seront consultables sur le site internet de la composante

## CALENDRIER

### RÉUNIONS DE RENTRÉE

Les réunions de rentrée permettent de diffuser les **emplois du temps**, qui sont également **consultables sur MyUJM**.

Les plans des campus sont disponibles sur le site internet de l'université.

**Tests d'évaluation des étudiants de première année** : jeudi 7 septembre 2023 de 10h30 à 11h30.

**Réunion de rentrée Licence Semestres 1 et 2** : vendredi 8 septembre à 10 heures.

*Les résultats des tests d'évaluation du 1er septembre seront donnés lors de cette réunion, à l'issue de laquelle un entretien personnalisé sera proposé à tous les nouveaux inscrits.*

**Réunion de rentrée Licence Semestres 3 et 4** : vendredi 8 septembre à 14 heures.

**Réunion de rentrée Licence Semestres 5 et 6** : vendredi 8 septembre à 15 heures.

Le livret des études de licence en musicologie peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL, sur la page du département de musicologie.

Début des cours : le lundi 11 septembre 2023

### ANNÉE UNIVERSITAIRE :

#### **Semestres impairs :**

Cours du lundi 11 septembre 2023 au samedi 09 décembre 2023 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 11 au samedi 16 décembre 2023

Examens terminaux session une du jeudi 04 janvier au samedi 13 janvier 2024

#### **Semestres pairs :**

Cours du lundi 15 janvier 2024 au samedi 13 avril 2024 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 15 au samedi 20 avril 2024

Examens terminaux session une du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

La deuxième session des examens terminaux des semestres pairs et impairs se dérouleront du lundi 17 juin au samedi 29 juin 2024.

### VACANCES UNIVERSITAIRES :

**Toussaint** : du lundi 30 octobre au dimanche 05 novembre 2023.

**Noël** : du samedi 23 décembre 2023 au mercredi 03 janvier 2024.

**Hiver** : du lundi 26 février au dimanche 03 mars 2024.

**Printemps** : du lundi 22 au dimanche 28 avril 2024.

**Ascension** : du mercredi 08 au dimanche 12 mai 2024.

#### ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire et l'espace numérique de travail (MyUJM).

## **PRODUCTIONS DU DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE**

**Le programme complet des manifestations publiques du département de musicologie (Grand Chœur, Musique d'ensemble, Musiques électroniques) sera présenté et confirmé à partir de la rentrée universitaire.**

**- Musiques en Tréfilerie : du 16 au 19 avril 2024**

## DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

- **Responsable : Monsieur Laurent POTTIER**

[laurent.pottier@univ-st-etienne.fr](mailto:laurent.pottier@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 26 10

Service de la scolarité :

Annette Compeau : [all-scolarite-musique@univ-st-etienne.fr](mailto:all-scolarite-musique@univ-st-etienne.fr)

Claudine Bennacer : [claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr](mailto:claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr) ☎ : 04 77 42 13 14

## LISTE DES ENSEIGNANT.E.S

### *Titulaires :*

Matthieu Cailliez	Maître de conférences, musicologie
Anne Damon-Guillot	Professeure d'université, musicologie
Marc Desmet	Professeur d'université, musicologie
Fabien Houlès	Professeur agrégé, éducation musicale
Laurent Pottier	Professeur d'université, musicologie
Viviane Waschbüsch	Maîtresse de conférences, musicologie
Paul Albenge	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

### *Chargés de cours :*

Jean-Marc Bardot	Professeur agrégé du secondaire
Valérie Bertrand	Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Etienne
Anne Dallès-Maréchal	Professeure agrégée, anglais
Monique Darden	Professeur d'anglais
Nicolas Delaigue	Musicien
Denis Fargeton	Compositeur
Chloé Farigoule	Professeure certifiée, français
Catherine Fuchs	Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Etienne
Cédric Garde	Professeur agrégé du secondaire
Claire Lapalu	Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Etienne
Victor Petiet	Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Etienne
Lionel Rascle	Conservatoire de Saint-Chamond
Catherine Séon	Chargée de cours en pratique vocale
Leland Tracy	Maître de conférences, département d'études anglophones
Agnès Viallon	Conservatoire François Mazoyer, Andrézieux-Bouthéon

## PRÉSENTATION DE LA LICENCE DE MUSICOLOGIE

La spécialité musicologie définit sa présence dans le domaine Arts Lettres Langues en offrant une formation spécifique articulée sur trois axes principaux :

- Culture musicale
- Technique musicale
- Pratiques musicales

L'étudiant en musicologie peut aussi choisir un parcours préférentiel en privilégiant l'intégration d'une langue vivante enseignée dans le domaine Arts Lettres Langues afin de préparer un projet de mobilité internationale.

Les autres spécialités que propose le domaine Arts Lettres Langues sont également intégrables pour conforter des parcours spécifiques. Le domaine possède ainsi des enseignements ouverts à tous : histoire de l'art, cinéma, civilisation...

Enfin, selon la position de l'UJM, des choix entièrement libres et extérieurs au domaine universitaire peuvent être faits par l'étudiant (dans la limite de 6 Ects) en accord avec le responsable de la formation.

### Objectifs généraux

- **En termes de formation**

Chacun des 6 semestres comprend 3 axes :

- Culture musicale : histoire et analyse de la musique savante occidentale, des musiques électroacoustiques, du jazz, ethnomusicologie, en lien avec l'histoire des idées, les courants esthétiques et les systèmes de représentation.
- Techniques musicales : solfège (oreille externe et lecture de la musique), harmonie (oreille interne, écriture et analyse de la musique) ; techniques liées à la composition, à la synthèse et au traitement du son par ordinateur (informatique musicale).
- Pratiques de la musique : musique instrumentale de groupe dans tous les répertoires (« classique », musiques actuelles, traditionnelles, jazz, électroacoustiques), chant choral, direction chorale et pratique vocale individuelle. Cette pratique débouche sur des productions artistiques en lien ou non avec des professionnels, données dans le cadre de l'Université, dans la ville, et au-delà...

- **En termes de débouchés**

Cette organisation à trois entrées espère contribuer efficacement à préparer les étudiants à orienter leurs choix aussi bien vers les métiers de l'enseignement dépendant de l'Éducation Nationale : CAPES et Agrégation, que vers ceux dépendant du Ministère de la Culture : Diplôme d'État (D.E.). Leurs choix peuvent aussi se porter sur les divers métiers de la musique relevant du secteur public ou privé, comme y préparent le Master « Musique : Administration et Gestion » et le Master « Création Contemporaine et Nouvelles Technologies – option Réalisateur en Informatique Musicale (RIM) ». Ils peuvent enfin s'orienter vers les métiers de la recherche en musicologie après un Master « Musique : Recherche en Musicologie ».

## FILIERE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Les études musicologiques constituent un apport de premier ordre aux diverses branches des métiers de la musique. Outre le complément non négligeable de culture musicale qu'elles peuvent conférer à toutes les professions directement liées à une activité de pratique (carrières de chanteur ou d'instrumentiste soliste, de musicien d'orchestre ou d'ensemble, métiers de la lutherie), ces études permettent d'acquérir formations et diplômes susceptibles de mener aux débouchés suivants :

### A. FORMATION PRINCIPALE

- **Enseignement :**

Professorat d'Éducation Musicale des lycées et collèges : Licence à l'Université de Saint-Étienne (UJM), puis orientation vers un Master de préparation aux métiers de l'enseignement dans une autre université, avec concours du CAPES ou de l'Agrégation.

- **Musique : Recherche en Musicologie**

Le Master du parcours « Musique : Recherche en Musicologie », préparé à l'UJM, peut y être prolongé par un Doctorat. Débouchés dans l'enseignement supérieur et les centres de recherche. Enseignement et recherche peuvent se combiner.

- **Musique : Administration et Gestion**

Le Master à vocation professionnelle « Musique : Administration et Gestion », préparé à l'UJM, conduit aux métiers de :

- La communication, la programmation et la production musicales ;
- Le conseil musical et culturel auprès des collectivités ;
- La gestion et l'administration d'ensembles constitués, d'activités musicales.

- **CCNT – spécialité Réalisateur en Informatique Musicale :**

Le Master à vocation professionnelle « Création Contemporaine et Nouvelles Technologies, spécialité Réalisateur en Informatique Musicale », préparé à UJM, conduit aux débouchés suivants :

- Réalisateur en informatique musicale ;
- Ingénieur du son, spécialisé dans l'audio numérique ;
- Activités musicales utilisant les nouvelles technologies (compositeur, sound-designer, interprète)
- Développeur de logiciels et d'applications MIDI et audio numériques pour la création musicale.

### B. EN LIEN AVEC DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES HORS UJM

Nombreuses possibilités, dont par exemple :

- Intervention en milieu élémentaire et pré-élémentaire. Enseignement assuré par le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI), à Lyon, Accès : BAC + 2 et concours d'entrée. La licence de musicologie peut ainsi en constituer une préparation.
- Une licence complète et un DEM (obtenu en Conservatoire) permettent de se présenter au CNFPT pour devenir Assistant spécialisé.
- Documentation, métiers du patrimoine.

### C. EN LIEN AVEC LA PRATIQUE D'UNE LANGUE

L'association des études musicologiques avec la pratique d'une langue peut s'avérer fructueuse tant sur le plan des possibilités élargies de recherche que sur celui des facilités de compléments d'étude à l'étranger, notamment offertes par le programme d'échanges universitaires ERASMUS (voir page suivante).



## MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le Département de Musicologie de l'Université Jean Monnet a ouvert des partenariats de type ERASMUS avec les quatre établissements suivants :

- LEIPZIG (Allemagne), Universität Leipzig, Institut für Musikwissenschaft  
<http://gkr.uni-leipzig.de/institut-fuer-musikwissenschaft>
- MAYNOOTH (Irlande), National University of Ireland, Department of Music  
<http://music.nuim.ie/>
- OLOMOUC (République Tchèque), Université Palacký Olomouc, Département de Musicologie  
<https://muzikologie.upol.cz/en/>
- PRAGUE (République Tchèque), Université Charles, Institut de Musicologie  
<https://uhv.ff.cuni.cz/en/>

Ce programme, potentiellement associé à l'obtention d'aides financières de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, donne aux étudiants la possibilité d'effectuer et de valider un semestre ou une année de la Licence dans l'un de ces quatre établissements. D'autres liens sont également envisageables au cas par cas sur proposition motivée de l'étudiant, et suivant les disponibilités offertes par des programmes d'échanges internationaux correspondants.

# ORGANISATION DES ÉTUDES

## 1 - Conditions d'admission au diplôme de licence

Tous les baccalauréats sont acceptés, aucun diplôme de conservatoire n'est exigé. Cependant pour éviter toute déception, il faut savoir qu'un niveau de solfège est conseillé.

**Pour tous les étudiants s'inscrivant en Musicologie pour la première fois**

**Test d'évaluation du niveau technique  
(durée 1 heure, apporter un crayon à papier et une gomme)**

**Jeudi 7 septembre 2023  
De 10h30 à 11h30**

**La tenue du test, date et horaire, seront confirmés dix jours auparavant**

**Ce test est non sélectif**

**Résultats : vendredi 8 septembre à 10 h lors de la réunion d'information.  
Un entretien personnalisé est proposé à chaque nouvel.e inscrit.e à l'issue de la réunion.**

Les étudiants dont le niveau technique est jugé insuffisant (et seulement ceux-ci) sont trèsfortement incités à s'inscrire à **l'année préparatoire à la licence de musicologie**.

Une pratique instrumentale ou vocale est indispensable dès la première année dans le cadre des cours de musique d'ensemble.

## 2 - Enseignement

La licence comprend des Unités d'Enseignement réparties sur six semestres. Chaque semestre représente 30 Crédits ECTS (European Credit Transfer System) qui se distribuent d'une part entre des Unités d'Enseignements dits « transversaux » constitués de disciplines communes à plusieurs départements et d'options à choisir par l'étudiant, et d'autre part des enseignements spécifiquement musicologiques. Le poids respectif de ces deux types d'enseignements au sein des 30 crédits semestriels se modifie au cours de la Licence, la part des enseignements disciplinaires gagnant en importance au fil des trois années afin de faciliter d'éventuels choix de réorientation à l'issue de la première année.

# ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

## - Année préparatoire (L1A)

### Programme « Année préparatoire aux études musicales »

- **Objectif :**

L'objectif est de pouvoir améliorer, dans la filière Musicologie, l'accueil des étudiants ayant une pratique musicale mais n'ayant pas eu de formation à la lecture de partitions ni au repérage auditif. Ces étudiants constituant chaque année entre 25% et 50% des effectifs accueillis dans la filière, un renfort initial dans les disciplines techniques doit permettre de contenir le taux d'échec à l'issue de la première année.

- **Admission :**

Le dispositif est offert dans le cadre des parcours de remédiation (réponse « Oui-Si » de Parcoursup). Les étudiants n'ayant jamais étudié la musique ou l'ayant étudiée de manière trop ponctuelle sont incités à passer par cette année préparatoire pour atteindre le niveau d'auto-évaluation proposé à l'entrée en première année.

- **Organisation :**

Pour les étudiants débutants, l'année 1 de la Licence de Musicologie s'effectue en deux ans : L1A puis L1B.

Au niveau L1A, la formation musicale est abordée de façon intensive avec 6 à 7 heures de cours hebdomadaires réparties en :

- 3h (semestre 1) et 2h (semestre 2) de formation auditive ;
- 2h de lecture de la musique ;
- 2h de repères analytiques et historiques.

Parallèlement, ces étudiants ont la possibilité de valider 21 crédits au cours de cette année :

**Semestre 1 :** UE2 : Chorale (2 crédits)

UE4 : Langues (4 crédits)

UE6 : Méthodologie (2 crédits) et TICE (3 crédits)

**Semestre 2 :** UE2 : Chorale (2 crédits) et Informatique musicale (2 crédits) UE4 :

Langues (4 crédits)

UE6 : Méthodologie (2 crédits)

Au niveau L1B, les étudiants peuvent valider les 39 crédits restants.

- **Règle de progression :**

Le passage de L1A à L1B est automatique : à charge pour les étudiants de repasser les cours éventuellement non validés en L1A.

## Les enseignements

- **Formation auditive**

Le programme sera précisé à la rentrée

- **Lecture musicale S1**

Les principales notions abordées au cours de cet enseignement se concentrent sur la lecture de notes en clés de *sol* et clés de *fa*, la lecture relative, la lecture verticale, la lecture et le chant d'intervalles, la lecture sur partition (piano, quatuor à cordes, instruments solistes), ainsi que les éléments de lecture rythmique en métrique binaire. Une fois les notions essentielles présentées et maîtrisées, le travail de lecture se fait essentiellement sur des textes du répertoire jalonnés d'écoutes. Tout exercice de lecture pourra être réalisé en voix parlée et/ou chantée. Un oral au cours de la dernière séance du semestre permet d'évaluer la progression des étudiants.

Cet enseignement est dédié aux étudiants admis en année de remédiation suite aux résultats du test de Formation musicale réalisé à la rentrée.

- **Lecture musicale S2**

Cet enseignement permet de consolider les acquisitions du premier semestre tout en élargissant les compétences en lecture rythmique, avec la mise en place des cellules en métrique ternaire, et en lecture de notes, en complexifiant la lecture en clés de *sol* et de *fa*. Sera ensuite mise en place la lecture en clés d'ut 3 et d'ut 4 ; tout en poursuivant la lecture relative, la lecture d'intervalles, la lecture harmonique, l'ensemble sur des textes du répertoire. De nombreuses écoutes jalonnent cet enseignement. À l'instar du premier semestre, un oral au cours de la dernière séance du semestre permet d'évaluer la progression des étudiants.

Cet enseignement est dédié aux étudiants admis en année de remédiation suite aux résultats du test de Formation musicale réalisé à la rentrée.

- **Repères historiques et analytiques S1 et S2.**

Ce cours a pour objectif de délivrer de grands repères de l'histoire de la musique occidentale tant sur le plan chronologique, qu'historique, esthétique et stylistique. Jalonné d'écoutes et de lectures de partitions, cet enseignement permet à l'étudiant d'être capable de situer dans le temps des œuvres incontournables des musiques savantes et, dans une moindre mesure, des musiques populaires occidentales et d'acquiescer des premiers réflexes d'écoute et d'analyse. Ainsi, une grande part de cet enseignement mobilise des qualités d'écoute, de lecture, de synthèse tout en se concentrant sur la maîtrise du vocabulaire spécifique à l'étude des pièces choisies.

# ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

## Semestres 1 & 2 (L1A+L1B)

ORGANISATION DU SEMESTRE 1								
Enseignant référent : Marc Desmet								
UE1/ Bloc 1 Disciplinaire 1 / Courants historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 4	Coef. : 3	/
Histoire des arts - Époque Baroque 1600-1750 - Marc Desmet & Matthieu Cailliez	24		Écrit 1h terminal : écrit 2h	Écrit 2 h	Écrit 2 h	4		L1B
UE2/ Bloc 2 Disciplinaire 2 / Approches de la discipline	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 4	Coef. : 6	/
Chorale (mutualisée S3) - Fabien Houllès		36	Épreuve pratique + participation aux concerts	∅	∅	2	1	L1A
Musique d'ensemble (en groupes) - Denis Fargeton		15	Épreuve pratique + participation aux concerts	∅	∅	2	1	L1B
UE3/ Bloc 3 Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire : Musique/Musicologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 7	Coef. : 6	/
Technique d'analyse auditive (2 groupes) - Fabien Houllès		18	Écrit 1h terminal : écrit 1h30	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1	L1B
Formation musicale (solfège + déchiffrage chanté) (2 groupes) - A. Viallon & V. Petiet + F. Houllès		24 + 6	Travaux écrits coef. 6 terminal oral coef. 4	Oral	Oral	4	1	L1B
UE4/ Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 4	Coef. : 2	/
Langue française (2 groupes) - Chloé Farigoule		18	Écrit 1h30	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1	L1A
Anglais (2 groupes) Monique Darden & XXX		18	Travaux pendant le semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1	L1A
UE5/ Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 6	Coef. : 6	/
Esthétique - Claire Lapalu	18		Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 1h	3	1	L1B
Arts et spectacle (Jazz) - Paul Albenge	18		Écrit 1h30 terminal : écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1	L1B
UE6/ Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 5	Coef. : 6	/
Méthodologie, Histoire de la musique (2 groupes) - Paul Albenge		18	3 exercices de types différents moyenne des 2 meilleures notes	Écrit 2h	∅	2	1	L1A
Informatique musicale 1 MIDI (2 groupes) - Laurent Pottier + module BU 4h		12 + 4	4 exercices de type différent	Épreuve sur ordinateur	∅	3	1	L1A

**L'assiduité obligatoire aux cours de musique d'ensemble et de chorale signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

<b>ORGANISATION DU SEMESTRE 2</b>								
Enseignant référent : Marc Desmet								
UE1/ Bloc 1 Disciplinaire 1 / Courants historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 4	Coef. : 3	/
Histoire des arts – Epoque Classique et préromantique 1750-1830 – Matthieu Cailliez	24		Écrit 1h terminal : écrit 2h	Écrit 2 h	Écrit 2h	4		L1B
UE2/ Bloc 2 Disciplinaire 2 / Approches de la discipline	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 6	Coef. : 9	/
Chorale (mutualisée S4) – Fabien Houllès		36	Épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	1	L1A
Musique d'ensemble -Denis Fargeton+ Atelier rythme-clave-pulsation (2 groupes)		15 + 9	Épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	1	L1B
Informatique musicale 2 AUDIO (2 groupes) – Lionel Rascle		12	Travaux sur ordinateur terminal : épreuve sur ordinateur 1h30	Épreuve sur ordinateur 1h30	Épreuve sur ordinateur 1h30	2	1	L1A
UE3/ Bloc 3 Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire : Musique/Musicologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 8	Coef. : 9	/
Technique d'analyse sur partition (2 groupes) – Fabien Houllès		18	Écrit 1h30 terminal : écrit 2h	Écrit 2h	Oral	2	1	L1B
Harmonie (2 groupes) – Fabien Houllès		24	Écrit 2h terminal : écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1	L1B
Formation musicale (solfège + déchiffrage chanté) (2 groupes) – 24. Viallon & V. Petiet + F. Houllès		24 + 6	Travaux écrits coef. 6 terminal : oral coef. 4	Oral	Oral	3	1	L1B
UE4/ Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 4	Coef. : 2	/
Langue française – Chloé Farigoule		18	Écrit 1h30	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1	L1A
Anglais (2 groupes) XXX		18	Travaux pendant le semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1	L1A
UE5/ Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 6	Coef. : 6	/
Esthétique – Claire Lapalu	18		Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 1h	3	1	L1B
Arts et spectacle (Ethnomusicologie) - Anne Damon-Guillot	18		Écrit 1h30 terminal : écrit 1h30	Écrit 1h30	Oral	3	1	L1B
UE6/ Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 2	Coef. : 3	/
Méthodologie (2 groupes) – Matthieu Cailliez		18	Travaux écrits pendant le semestre	Écrit 2h	Écrit 2h	2		L1A

**L'assiduité obligatoire aux cours de musique d'ensemble et de chorale signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

# CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - Semestres 1 et 2

## Semestre 1

- **Unité d'Enseignement (UE) 1 / Bloc 1 / Disciplinaire 1 / Courants historiques**

### **HISTOIRE DES ARTS - ÉPOQUE BAROQUE 1600-1750**

**MARC DESMET & MATTHIEU CAILLIEZ – L1B**

Ce cours présente l'évolution de la musique, des formes et des pratiques musicales, tout au long de la période baroque en les situant dans leur contexte. La première partie du cours est consacrée au XVII<sup>e</sup> siècle et porte principalement sur l'usage de la basse continue, la structure de la sonate en trio, la musique pour instruments solistes, ainsi que la place importante réservée aux genres scéniques, que ce soit au théâtre (opéra) ou dans la musique religieuse (oratorio).

Dans la continuité de cette première partie, la deuxième partie du cours aborde les principaux genres musicaux en usage dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'échelle européenne. Une attention particulière est accordée à la production de compositeurs emblématiques, tels que Vivaldi, D. Scarlatti, Pergolesi, F. Couperin, Rameau, Telemann, J. S. Bach, Haendel ou Hasse, sans passer sous silence les œuvres de nombre de leurs contemporains.

- **UE 2 / Bloc 2 / Disciplinaire 2 / Approches de la discipline**

*Assiduité obligatoire.*

*L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'UE.*

*Aucune dispense ne peut être accordée.*

### **CHORALE (MUTUALISÉE S3)**

**FABIEN HOULÈS – L1A**

Cet enseignement a pour but d'initier les étudiants à la pratique du répertoire pour chœur mixte. Au cours des deux semestres, seront abordées des œuvres allant de la Renaissance jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Cette approche musicale passe par plusieurs acquisitions :

- Technique vocale de chœur et mise en situation collective d'ordre acoustique et corporel.
- Déchiffrage et lecture de partitions de chœur.
- Prononciation d'au moins deux langues européennes en plus du français (italien, allemand...).

Ces acquisitions doivent trouver leur aboutissement dans le moment essentiel du concert. Deux à trois représentations sont prévues au cours de l'année universitaire.

L'assiduité aux répétitions hebdomadaires ainsi qu'aux concerts est obligatoire. Chaque semestre est de plus ponctué par une évaluation durant laquelle sont auditionnés des groupes mixtes de huit choristes.

### **MUSIQUE D'ENSEMBLE (EN GROUPES)**

**DENIS FARGETON – L1B**

Le cours de musique d'ensemble comporte deux volets :

1. Initiation à l'instrumentation, à l'orchestration, à l'harmonisation, à travers un certain nombre d'exercices pratiques devant permettre au final à l'étudiant de concevoir des fragments d'arrangement d'un morceau donné pour son groupe de musique d'ensemble.

2. La pratique collective, débouchant chaque semestre sur un concert public. Le contenu musical repose sur un thème commun à tous les groupes, constitués de manière autonome et/ou à la demande des enseignants, lesquels choisissent, coordonnent et montent le projet annuel. Ce projet est naturellement nourri du travail effectué par chaque étudiant dans le cadre du premier volet ; il en est la réalisation musicale.

L'étudiant est évalué en continu, au fil de son implication dans le projet, c'est-à-dire à l'aune de son assiduité, bien sûr, mais aussi du travail personnel qui lui est demandé de cours en cours, et du

sérieux qu'il apporte aux répétitions collectives et aux concerts publics.

- **UE 3/ Bloc 3 / Disciplinaire 3 / Complément disciplinaire : Musique/Musicologie**

### **TECHNIQUE D'ANALYSE AUDITIVE (2 GROUPES)**

**FABIEN HOULÈS – L1B**

Cet enseignement a pour objectif de délivrer les fondamentaux techniques et méthodologiques du commentaire d'écoute. Il s'appuie sur des musiques occidentales savantes, des musiques traditionnelles et des musiques actuelles. Tout en travaillant la maîtrise d'un vocabulaire spécifique, nous développons les compétences techniques d'analyse auditive, l'écoute harmonique, le travail sur le matériau thématique, l'identification d'un genre, d'une formation ainsi que l'analyse structurelle et formelle des extraits proposés.

### **FORMATION MUSICALE (SOLFÈGE + DÉCHIFFRAGE CHANTÉ) [2 GROUPES]**

**VALÉRIE BERTRAND - L1B**

*Assiduité obligatoire (sauf dérogation spéciale, qui pourra être accordée à l'issue du premier cours, sur présentation d'un certificat d'obtention de l'unité de cycle 3 en conservatoire).*

#### **Oral :**

- Clés *sol, fa*, à lire sur des partitions diverses
- Lecture rythmique binaire et ternaire
- Déchiffrage chanté et exercice d'intonation

#### **Écrit :**

- Relevé de thèmes
- Dictée rythmique binaire et ternaire
- Dictée 2 voix au piano
- Reconnaissance de cadences simples

- **UE 4 / Bloc 4 / Langues**

### **LANGUE FRANÇAISE (2 GROUPES)**

**CHLOÉ FARIGOULE – L1A**

Le programme sera précisé à la rentrée.

### **ANGLAIS (2 GROUPES)**

**MONIQUE DARDEN & XXX – L1A**

Le programme sera précisé à la rentrée.

- **UE 5/ Bloc 5 / Ouverture et sensibilisation**

### **ESTHÉTIQUE**

**CLAIRE LAPALU – L1B**

Ce complément aux cours d'histoire de la musique et d'analyse a pour but de saisir « l'esprit du temps » et d'appréhender les questionnements qui entourent la production des œuvres musicales.

En s'appuyant sur de nombreux textes (philosophiques, critiques, littéraires...), il s'agira notamment de :

- Percevoir comment une œuvre musicale peut participer à véhiculer des concepts et une certaine vision du monde ;
- Découvrir la pensée de différents auteurs et autrices en affinant ses compétences de commentaire de texte.

### **ARTS ET SPECTACLE (JAZZ)**

**PAUL ALBENGE – L1B**

Le programme sera précisé à la rentrée.



- **UE 6 / Bloc 6 / Outils méthodologiques et professionnalisation**

### **MÉTHODOLOGIE, HISTOIRE DE LA MUSIQUE (2 GROUPES)**

PAUL ALBENGE – L1A

Le programme sera précisé à la rentrée.

### **INFORMATIQUE MUSICALE 1 MIDI (2 GROUPES)**

LAURENT POTTIER – L1A

L'enseignement des outils numériques est destiné à donner des connaissances de base sur les ordinateurs et sur les principaux outils numériques actuels. Il aborde entre autres les thèmes suivants :

- Utilisation de l'environnement numérique de travail de l'université (MYUJM, avec messagerie régionale et plateforme pédagogique), maîtriser son outil de travail, gérer ses données, réaliser des documents numériques
- Introduction à l'informatique musicale. Découverte des logiciels MIDI : Finale (édition de partition), Ableton Live et Reaper (séquences MIDI).

### **MODULE BU 4H – L1A**

Voir **MODULE RECHERCHE DOCUMENTAIRE p. 20.**

## **Semestre 2**

- **UE 1 / Bloc 1 / Disciplinaire 1 / Courants historiques**

### **HISTOIRE DES ARTS – ÉPOQUE CLASSIQUE ET PRÉROMANTIQUE 1750-1830**

MATTHIEU CAILLIEZ - L1B

Ce cours porte sur l'histoire de la musique des périodes classique et préromantique. Une première séance expose les éléments de rupture et de continuité entre les périodes baroque et classique. Trois courants, à savoir le style galant, l'*Empfindsamkeit* et le *Sturm und Drang*, sont ensuite l'objet d'une attention particulière, outre la notion de première école de Vienne symbolisée par les œuvres de Haydn, de Mozart et du jeune Beethoven. Les répertoires musicaux sont étudiés par genre, tels que la musique de chambre, la musique pour piano seul, le concerto, le Lied, la musique religieuse, le théâtre lyrique (opéra), etc. Chaque genre est étudié de manière chronologique, d'un point de vue à la fois historique, esthétique et analytique. Le développement du quatuor à cordes et celui de la symphonie sont analysés en détail. Les dernières œuvres considérées appartiennent à la génération des compositeurs préromantiques (une notion à relativiser), tels que Cherubini, Spontini, Rossini, Boieldieu, Herold, Weber, Beethoven ou Schubert.

- **UE 2 / Bloc 2 / Disciplinaire 2 / Approches de la discipline**

*Assiduité obligatoire.*

*L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'UE.*

*Aucune dispense ne peut être accordée.*

### **CHORALE (MUTUALISÉE S3)**

FABIEN HOULÈS – L1A

Cf. semestre 1.

### **MUSIQUE D'ENSEMBLE**

DENIS FARGETON – L1B

Cf. semestre 1.

**ATELIER RYTHME-CLAVE-PULSATION (2 GROUPES)****PAUL ALBENGE – L1B**

Le programme sera précisé à la rentrée.

**INFORMATIQUE MUSICALE 2 AUDIO (2 GROUPES)****LIONEL RASCLE – L1A**

Prise en main de diverses familles de logiciels d'informatique musicale. L'objectif est d'être capable de passer de l'un à l'autre et de prendre en compte des points techniques importants liés à l'audio numérique. Nous verrons comment créer des textures sonores, porte d'entrée du Sound Design, et entrer dans la matière sonore pour la modifier.

À travers des logiciels de *Live Coding*, d'édition sonore et d'un séquenceur, nous confectionnerons une œuvre électro-acoustique en utilisant divers effets liés au traitement du signal.

- **UE 3/ Bloc 3 / Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire : Musique/Musicologie**

**TECHNIQUE D'ANALYSE SUR PARTITION (2 GROUPES)****FABIEN HOULÈS – L1B**

*Les étudiants pouvant justifier d'un certificat d'obtention de l'unité de cycle 3 en conservatoire sont dispensés d'assiduité. Seuls les enseignants du département sont habilités à dispenser les étudiants pour cette matière.*

Ce cours vise à donner à l'étudiant les bases et méthodes nécessaires en analyse musicale pour une bonne compréhension de l'histoire des langages, des genres, des formes et des styles. Les exemples sont pris au sein de la musique tonale dans le répertoire baroque, classique et romantique pour des formations diverses pouvant aller jusqu'à l'orchestre. Un travail personnel de lecture et d'écoute d'œuvres est attendu pour chaque séance, afin que l'étudiant étende sa culture musicale et se familiarise peu à peu avec la formation de son oreille intérieure. Pré-requis : lecture des clés enseignées au cours de solfège, connaissance des bases de l'harmonie tonale enseignées en cours d'harmonie (chiffrages, modulations), connaissance des grandes périodes de l'histoire de la musique tonale.

**HARMONIE (2 GROUPES)****FABIEN HOULES – L1B**

L'enseignement de l'harmonie a pour objectif de former l'oreille harmonique tonale, notamment par la connaissance et reconnaissance des fonctions mais aussi par l'écoute intérieure d'un plan tonal. Le programme concerne les accords parfaits à l'état fondamental, premier et second renversements. Après une première étape marquée par la réalisation de cadences et de textes modulants jusqu'aux tons voisins, nous passons à l'étude des marches harmoniques et des modulations aux tons éloignés. L'harmonisation de basses données et de chants donnés, destinés au quatuor vocal, permet de comprendre la manière de structurer dans le temps un discours harmonique.

**FORMATION MUSICALE (SOLFÈGE + DÉCHIFFRAGE CHANTÉ) [2 GROUPES]****AGNES VIALON – VICTOR PETIET - FABIEN HOULÈS - L1B**

*Assiduité obligatoire*

*Sauf dérogation spéciale, qui pourra être accordée à l'issue du premier cours, sur présentation d'un certificat d'obtention de l'unité de cycle 3 en conservatoire. Seuls les enseignants du département sont habilités à dispenser les étudiants pour cette matière.*

**Oral :**

- Clés *sol*, *fa*, *ut* 3, à lire sur des partitions diverses
- Lecture rythmique binaire et ternaire
- Déchiffrage chanté et exercice d'intonation

**Écrit :**

- Relevé de thèmes
- Dictée rythmique binaire et ternaire

- Dictée 2 voix au piano + dictée d'accords 3 et 4 sons
- Reconnaissance de cadences simples

- **UE 4/ Bloc 4 / Langues**

**LANGUE FRANÇAISE (2 GROUPES)**

CHLOÉ FARIGOULE – L1A

Cf. semestre 1.

**ANGLAIS (2 GROUPES)**

XXX – L1A

Cf. semestre 1.

- **UE 5/ Bloc 5 / Ouverture et sensibilisation**

**ESTHÉTIQUE**

CLAIRE LAPALU – L1B

Cf. semestre 1.

**ARTS ET SPECTACLE (ETHNOMUSICOLOGIE)**

ANNE DAMON-GUILLOT - L1B

Ce cours propose une introduction à l'ethnomusicologie. Il s'agira de définir la discipline à travers son histoire, en évoquant ses objets, ses méthodes et ses enjeux. Une attention particulière sera portée aux techniques et pratiques vocales du monde entier. Le cours s'appuiera sur des articles scientifiques, ainsi que sur des extraits musicaux, des documents audiovisuels et des photographies issus de tous les continents.

- **UE 6/ Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation**

**MÉTHODOLOGIE (2 GROUPES)**

MATTHIEU CAILLIEZ – L1A

Ce cours vise à présenter les ressources documentaires et les méthodes d'organisation personnelle permettant un travail universitaire en autonomie. Il consiste en particulier en exercices de description bibliographique, de résumé, de notes de synthèse et de confrontations de sources pouvant aider à mener le travail personnel nécessaire aux différentes disciplines du cursus avec souplesse et régularité.

# MODULE RECHERCHE DOCUMENTAIRE (B.U.)



## COURS ET EXAMEN

- **1 - CONTEXTE :**

*Intitulé du cours :* Recherche documentaire

*Modalités :* Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

*Public cible :* Tous les étudiants de L1 S1

*Pré-requis :* savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

*Durée totale :* 4 h de TD en ligne

*Charge de travail pour les apprenants :* 4 heures de TD en ligne

- **2 – Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage**

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

- **3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE**

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

### Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr) (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

### Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

- **4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION**

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr).

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS - Semestres 3 & 4

ORGANISATION DU SEMESTRE 3							
<b>UE1/ Bloc 1 Disciplinaire 1 / Musicologie</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 9</b>	<b>Coef. : 9</b>
Histoire de la musique Époque Romantique (1830-1900) - Matthieu Cailliez	36		Écrit 1h30 terminal : écrit 3h	Oral	Oral	4	1
Jazz - Paul Albenge	24		Écrit 2h terminal : écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
Initiation à un langage de programmation pour la musique (2 groupes) – Laurent Pottier		12	Travaux sur ordinateur coef. 2 terminal : écrit 1h30 coef. 3	Épreuve sur ordinateur 1h30	Épreuve sur ordinateur 1h30	2	1
Atelier libre en lien avec projet ethno S4 (2 groupes) – Anne Damon-Guillot		9					
<b>UE2/ Bloc 2 Disciplinaire 2 / Musique 1</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 6</b>	<b>Coef. : 9</b>
Chorale (mutualisée S1) - Fabien Houllès + Atelier de technique vocale (2 groupes) - Catherine Séon		36 12	Épreuve pratique + participation aux concerts	∅	∅	2	1
Musique d'ensemble (en groupes) – Denis Fargeton		12	Épreuve pratique + participation aux concerts	∅	∅	2	1
Accompagnement (en groupes) - Catherine Fuchs		12	Épreuve pratique terminal : épreuve pratique	∅	Épreuve pratique	2	1
<b>UE3/ Bloc 3 Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire : Musique 2</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 9</b>	<b>Coef. : 9</b>
Harmonie (2 groupes) - Fabien Houllès		24	Écrit 2h terminal : écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Formation musicale (2 groupes) - Valérie Bertrand		24	Travaux écrits coef. 6 terminal : oral coef. 4	Oral	Oral	3	1
Analyse sur partitions - Fabien Houllès	18		Écrit 1h30 terminal : écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
<b>UE4/ Bloc 4 Langues</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 2</b>	<b>Coef. : 1</b>
Anglais - Leland Tracy		18	Travaux pendant le semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	
<b>UE5/ Bloc 5 Ouverture et sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 2</b>	<b>Coef. : 2</b>
UEOS (Unités d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation)		18				2	
<b>UE6/ Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 2</b>	<b>Coef. : 2</b>
PPP1 (projet personnel et professionnel)		3	Oral + écrit	∅	∅	2	

**L'assiduité obligatoire aux cours de musique d'ensemble, d'accompagnement et de chorale signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

ORGANISATION DU SEMESTRE 4							
<b>UE1/ Bloc 1 Disciplinaire 1 / Musicologie</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 9</b>	<b>Coef. : 9</b>
Histoire de la musique Époques Moyen Age et Renaissance (avant 1600) + Atelier de chant Renaissance (2 groupes) - Marc Desmet	36	. 9	Écrit 2h terminal : écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	4	1
Ethnomusicologie Anne Damon-Guillet + Atelier de chant traditionnel (2 groupes) <b>XXX</b>	24	. 9	Écrit 2h terminal : écrit 2h	Écrit 2h	Oral	3	1
Informatique musicale : lutherie numérique (2 groupes) – Laurent Pottier		12	Travaux sur ordinateur terminal : écrit 1h30	Épreuve sur ordinateur 1h30	Épreuve sur ordinateur 1h30	2	1
<b>UE2/ Bloc 2 Disciplinaire 2 / Musique 1</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 6</b>	<b>Coef. : 9</b>
Chorale (mutualisée S2) - Fabien Houlès		36	Épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	1
Musique d'ensemble (en groupes) – Denis Fargeton		12	Épreuve pratique + participation aux concerts	Ø	Ø	2	1
Accompagnement (en groupes) - Catherine Fuchs		12	Épreuve pratique terminal : épreuve pratique	Ø	Épreuve pratique	2	1
<b>UE3/ Bloc 3 Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire : Musique 2</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 9</b>	<b>Coef. : 9</b>
Harmonie (2 groupes) - Fabien Houlès		24	Écrit 2h terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	3	1
Formation musicale (2 groupes) - Valérie Bertrand		24	Travaux écrits coef. 6 terminal oral coef. 4	Oral	Oral	3	1
Analyse auditive - Fabien Houlès	18		Écrit 1h30 terminal : écrit 3h	Écrit 1h30	Écrit 1h	3	1
<b>UE4/ Bloc 4 Langues</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 2</b>	<b>Coef. : 1</b>
Anglais - Leland Tracy		18	Travaux pendant le semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	
<b>UE5/ Bloc 5 Ouverture et sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 2</b>	<b>Coef. : 2</b>
UEOS (Unités d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation)		18				2	
<b>UE6/ Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 2</b>	<b>Coef. : 2</b>
PPP2 (projet personnel et professionnel) avec stage d'une semaine ou dossier professionnel		3	Oral + écrit	Ø	Ø	2	

**L'assiduité est obligatoire aux cours de musique d'ensemble, accompagnement et de chorale. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

# CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - Semestres 3 et 4

## Semestre 3

- **UE 1 / Bloc 1 / Disciplinaire 1 / Musicologie**

### **HISTOIRE DE LA MUSIQUE ÉPOQUE ROMANTIQUE (1830-1900)**

MATTHIEU CAILLIEZ

Après une première séance consacrée à la notion de romantisme, ce cours abordera les différents genres musicaux en usage au XIXe siècle, d'un point de vue historique, esthétique et analytique. Chaque genre sera étudié de manière chronologique, avec un intérêt particulier porté aux œuvres et compositeurs les plus représentatifs et emblématiques. Le Lied, la romance et la mélodie seront analysés en premier, suivis par la musique de chambre, la musique pour piano seul et la musique religieuse. L'histoire de l'opéra sera considérée principalement à travers la production, la diffusion et la réception des ouvrages lyriques italiens, français et allemands. Les dernières séances seront consacrées aux genres de la symphonie, du poème symphonique et du concerto.

### **JAZZ**

PAUL ALBENGE

Le programme sera précisé à la rentrée.

### **INITIATION À UN LANGAGE DE PROGRAMMATION POUR LA MUSIQUE (2 GROUPES)**

LAURENT POTTIER

#### **Semestres 3 et 4**

Introduction à la synthèse sonore, au traitement du signal et à la composition algorithmique. Le but de cet atelier sera d'appréhender les concepts généraux liés aux synthétiseurs et aux instruments électroniques (contrôleurs, séquenceurs, échantillonneurs). Nous utiliserons le langage de programmation MaxMSP afin de concevoir et de créer des performances sonores interactives. Le second semestre sera consacré à la réalisation d'une œuvre collective, jouée sur scène et enregistrée. Nous utiliserons, pour ce faire, les instruments développés au cours du premier semestre. Bibliographie :

- Dean, R. T. et Alex McLean (dir.), *The Oxford Handbook of Algorithmic Music*, Oxford University Press, 2018.
- Pottier, Laurent (dir.). *Techniques et méthodes innovantes pour l'enseignement de la musique et du traitement de signal*, Revue Francophone d'Informatique et Musique [En ligne], n°6, juin 2018, URL : <http://revues.mshparisnord.org/rfim/index.php?id=488>.
- Roads & al, *The Computer Music Tutorial*, MIT Press, 1996.
- Roads, Curtis, *Composing Electronic Music: A New Aesthetic*, Oxford University Press, 2015.

### **ATELIER LIBRE EN LIEN AVEC PROJETS S4 (2 GROUPES)**

Après avoir été formés aux rudiments de l'écriture radiophonique, de la prise de son et de l'entretien ethnographique, les étudiants devront réaliser un portrait sonore de doctorants en ethnomusicologie

- **UE 2 / Bloc 2 / Disciplinaire 2 / Musique 1**

*Assiduité obligatoire.*

*L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'UE.*

*Aucune dispense ne peut être accordée.*

## **CHORALE (MUTUALISEE S1)**

FABIEN HOULÈS

### **Semestres 3 et 4**

Cf. semestres 1 et 2.

## **ATELIER DE TECHNIQUE VOCALE (2 GROUPES)**

CATHERINE SÉON

Le programme sera précisé à la rentrée

## **MUSIQUE D'ENSEMBLE (EN GROUPES)**

DENIS FARGETON

### **Semestres 3 et 4**

Cf. semestre 1

## **ACCOMPAGNEMENT (EN GROUPES)**

CATHERINE FUCHS

Ce cours est destiné aux pianistes et non pianistes. L'objectif est d'acquérir la connaissance du clavier, la maîtrise des enchaînements harmoniques de base, en vue d'harmoniser spontanément une ligne mélodique tonale et de s'accompagner soi-même au piano.

## • **UE 3/ Bloc 3 / Disciplinaire 3 / Complément disciplinaire : Musique 2**

## **HARMONIE (2 GROUPES)**

FABIEN HOULÈS

Afin d'approfondir la formation de l'oreille harmonique, la poursuite de l'étude de l'harmonie s'articule autour des accords de septième de dominante avec des textes au parcours tonal avancé. En parallèle, l'objectif est également de confirmer les acquisitions du semestre précédent.

## **FORMATION MUSICALE (2 GROUPES)**

VALÉRIE BERTRAND

### **Semestres 3 et 4**

#### **Oral :**

- Lecture de notes clés *sol, fa, ut 4* et *ut 3*, à lire sur des partitions diverses
- Lecture rythmique : deux extraits issus du répertoire
- Déchiffrage chanté, pièces issues du répertoire, baroque, classique, romantique
- Déchiffrage chanté avec paroles (texte en français)

#### **Écrit :**

- Relevé de thèmes
- Dictée rythmique : deux extraits issus du répertoire
- Dictée à parties manquantes (répertoire baroque, classique, romantique)
- Dictée d'accords (accords parfaits, 7ème de dominante et renversements)

## **ANALYSE SUR PARTITIONS**

FABIEN HOULÈS

Ce cours d'analyse musicale s'appuie sur les bases et méthodes enseignées en Techniques d'analyse sur partitions au semestre précédent. La maîtrise de l'analyse du langage harmonique classique, du matériau thématique et des différentes typologies d'écriture est un prérequis indispensable à la bonne poursuite de cet enseignement au cours de ce semestre. Ce dernier se découpe en deux volets. Premièrement, le développement des compétences nécessaires à l'analyse des principes fondamentaux de la fugue. Deuxièmement, la maîtrise du langage harmonique du XIX<sup>e</sup> siècle. Un travail personnel de lecture et d'écoute de partitions est attendu pour chaque séance.



- **UE 4 / Bloc 4 / Langues**

## ANGLAIS

### LELAND TRACY

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

#### Semestre 3 - *Le berceau du Rock and Roll*

Dans le premier semestre de ce cours nous verrons comment des musiques traditionnelles américaines comme le blues et le gospel ont évolué vers la forme de musique populaire qu'on appelle « rock and roll ». Nous examinerons les conditions culturelles, sociales, et technologiques qui ont favorisé cette évolution.

A travers le contenu pédagogique de ce cours, les étudiants seront amenés à apprendre du vocabulaire musicologique et à travailler sur leur compréhension et expression écrites et orales.

#### Semestre 4 - *The British Invasion*

Dans le deuxième semestre de ce cours nous étudierons le phénomène culturel des années 60 pendant lequel les musiciens britanniques ont pris le relais des pionniers américains du rock. Nous considérerons comment ce "British Invasion" a marqué la musique populaire américaine et plus largement la culture populaire mondiale.

A travers le contenu pédagogique de ce cours, les étudiants seront amenés à apprendre du vocabulaire musicologique et à travailler sur leur compréhension et expression écrites et orales.

- **UE 5 / Bloc 5 / Ouverture et sensibilisation**

## UEOS (UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION)

Cf. livret des options.

- **UE 6 / Bloc 6 / Outils méthodologiques et professionnalisation**

## PPP1 (PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL)

### Semestres 3 et 4

Cf. descriptif sur page PPP. Atelier organisé par Cap Avenir, consacré à la définition d'un projet personnel et/ou professionnel, ainsi qu'à la confrontation de celui-ci aux réalités du monde du travail. Cet atelier donne lieu à l'attribution de crédits ECTS, il se déroule en 4 étapes, l'évaluation porte sur : l'assiduité aux séances, la réalisation d'une interview (oral), la présentation orale de la démarche entreprise et la synthèse écrite du Projet.

## Semestre 4

- **UE 1 / Bloc 1 / Disciplinaire 1 / Musicologie**

## HISTOIRE DE LA MUSIQUE ÉPOQUES MOYEN ÂGE ET RENAISSANCE (AVANT 1600)

### MARC DESMET

Histoire de la musique du Moyen Age et de la Renaissance. Ce cours aborde l'évolution de la musique vocale et instrumentale, depuis les premières notations de plain-chant (IXe siècle) jusqu'aux compositions polyphoniques pour ensembles vocaux et instrumentaux des années 1600. Il comprend une initiation à la lecture des notations anciennes (portées à quatre lignes, signes de mesure), ainsi qu'une présentation des différents outils d'analyse permettant d'identifier les formes en les situant

dans leur contexte.

**ATELIER DE CHANT RENAISSANCE (2 GROUPES)**

**MARC DESMET**

Le programme sera précisé à la rentrée.

**ETHNOMUSICOLOGIE**

**ANNE DAMON-GUILLOT**

Le cours portera sur des questions d'organologie. Les instruments seront abordés sous plusieurs angles : classifications, facture, timbre, techniques, répertoires et symboliques. Le cours s'appuiera sur des documents audio-visuels et iconographiques issus de diverses cultures.

**ATELIER DE CHANT TRADITIONNEL**

**XXX (2 GROUPES)**

Le programme sera précisé à la rentrée.

**INFORMATIQUE MUSICALE : LUTHERIE NUMERIQUE (2 GROUPES)**

**LAURENT POTTIER**

Cf. semestre 3.

- **UE 2 / Bloc 2 / Disciplinaire 2 / Musique 1**

**CHORALE (MUTUALISEE S2)**

**FABIEN HOULÈS**

Cf. semestre 3.

**MUSIQUE D'ENSEMBLE (EN GROUPES)**

**DENIS FARGETON**

Cf. semestre 3.

**ACCOMPAGNEMENT (EN GROUPES)**

**CATHERINE FUCHS**

Cf. semestre 3.

- **UE 3 / Bloc 3 / Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire :Musique 2**

**HARMONIE (2 GROUPES)**

**FABIEN HOULÈS**

Au cours de ce deuxième semestre, l'étude de l'harmonie s'articule autour des accords de neuvième de dominante avec et sans fondamentale.

**FORMATION MUSICALE (2 GROUPES)**

**VALÉRIE BERTRAND**

Cf. semestre 3.

**ANALYSE AUDITIVE**

**FABIEN HOULÈS**

L'épreuve du commentaire d'écoute étant devenu un exercice incontournable pour les musiciens, ce cours vous propose de travailler sur une méthode paramétrique permettant de développer votre analyse auditive quel que soit le style et l'époque de l'œuvre entendue tout en travaillant la démarche de problématisation de votre analyse. Pour chacun des commentaires proposés, une sélection

bibliographique et d'écoutes d'œuvres vous est proposée afin d'élargir la problématique soulevée par la proposition rédigée d'analyse auditive.

- **UE 4 / Bloc 4 / Langues**

**ANGLAIS**

LELAND TRACY

Cf. semestre 3.

- **UE 5 / Bloc 5 / Ouverture et sensibilisation**

**UEOS (UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION)**

Cf. livret des options.

- **UE 6 / Bloc 6 / Outils méthodologiques et professionnalisation**

**PPP2 (PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL) AVEC STAGE D'UNE SEMAINE OU DOSSIER PROFESSIONNEL**

Cf. descriptif.

Atelier organisé par Cap Avenir, consacré à la définition d'un projet personnel et/ou professionnel, ainsi qu'à la confrontation de celui-ci aux réalités du monde du travail. Cet atelier donne lieu à l'attribution de crédits ECTS, il se déroule en 4 étapes, l'évaluation porte : sur l'assiduité aux séances, la réalisation d'une interview (oral), la présentation orale de la démarche entreprise et la synthèse écrite du Projet.

# PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

## Objectifs

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

## Déroulement du module (5h30 en groupe, 2h Cap Avenir)

- **Étape 1 : Enseignant.e en groupe (environ 12 étudiant.es par groupe)**
  - Présentation de la démarche
  - Présentation des projets de recherche des étudiant.e-s et distribution des fiches.
- **Étape 2 : Cap Avenir (2 h.)**
  - CM (1h) de présentation sur la filière et ses débouchés
  - Atelier de recherche documentaire en groupe (1h) sous la conduite d'un.e professionnel.le de l'orientation. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

- **Étape 3 : Enseignant.e en groupe**

Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

- **Réalisation d'une interview**
  - Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel.

- **Séance facultative : Cap Avenir (2 h.)**

Atelier de préparation au CV et à la rédaction d'une lettre de motivation (pas d'évaluation).

- **Étape 4 : Enseignant.e en groupe (en fin de semestre)**

- Un oral

Chaque étudiant.e présente son projet oralement en dix minutes environ, éventuellement avec un support visuel (PowerPoint).

- Un écrit (remis à l'enseignant.e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse où l'étudiant.e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

## Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 2 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant.e (points de pénalités pour absences non justifiées)
- la séance de présentation orale rendant compte de la démarche entreprise
- la synthèse écrite

Les étudiant.e-s inscrit.e-s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant.e responsable de semestre ou d'année.

Pas d'examen de rattrapage.

# ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS – Semestres 5 & 6

<b>ORGANISATION DU SEMESTRE 5</b>							
Enseignant référent : Anne Damon-Guillot							
UE1/ Bloc 1 Disciplinaire 1 / Musicologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 12	Coef. : 9
Histoire de la musique Epoque Moderne (1900-1945) - Viviane Waschbusch et Jean-Marc Bardot	48		2 écrits de 2h terminal : écrit 4h	Écrit 4h	Écrit 2h	6	1
Jazz – Paul Albenge	24		Écrit 2h terminal : écrit 2h	Écrit 2h	Écrit 2h	3	1
Acoustique - Laurent Pottier	9	12	Exercices et devoirs maison coef. 2 terminal : écrit 1h30 coef. 3	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
UE2/ Bloc 2 Disciplinaire 2 / Musique 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 6	Coef. : 9
Pratique vocale individuelle (en groupes) - Cédric Garde		12	Oral coef. 3 écrit coef. 1	Ø	Ø	2	1
Direction de Chœur et Pratique chorale - Fabien Houès		24	Épreuve pratique	Ø	Ø	2	1
Accompagnement (en groupes) - Catherine Fuchs		12	Épreuve pratique terminal : épreuve pratique	Ø	Épreuve pratiquée	2	1
UE3/ Bloc 3 Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire : Musique 2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 4	Coef. : 6
Harmonie – Fabien Houès		24	Écrit 2h terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	2	1
Formation musicale - Agnès Viallon		24	Travaux écrits coef. 6 terminal oral coef. 4	Oral	Oral	2	1
UE4/ Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 2	Coef. : 1
Anglais - Anne Dalles-Maréchal		18	Travaux pendant le semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
UE5/ Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 4	Coef. : 6
Au choix A ou B							
A : Paléographie musicale 1 - Marc Desmet		18	Travaux écrits terminal : écrit 2h (transcription)	Écrit 2h (transcription)	Écrit 2h (transcription)	2	3
B : Iconographie musicale - Marc Desmet		18	Dossier terminal : oral	Présentation orale d'un dossier	Oral	2	3
UEOS (Unités d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation)						2	1
UE6/ Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects : 2	Coef. : 2
PPP3 – Projet personnel et professionnel		3	Compte rendu	Compte rendu	Reprise du compte rendu	2	1

PIX (certification numérique) : examen en semestre 5 conseillé (cf. page PIX).

**L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

<b>ORGANISATION DU SEMESTRE 6</b>							
Enseignant référent : Anne Damon-Guillot							
<b>UE1/ Bloc 1 Disciplinaire 1 / Musicologie</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 12</b>	<b>Coef. : 9</b>
<b>Histoire de la musique Epoque Contemporaine (après 1945) - Viviane Waschbusch</b>	48		Écrit 2h terminal : écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	6	1
<b>Ethnomusicologie – Anne Damon-Guillot</b>	24		Écrit 2h terminal : écrit 2h	Écrit 2h	Oral	3	1
<b>Histoire des musiques électroacoustiques - Laurent Pottier</b>	9	12	Travaux personnels coef. 2 terminal : écrit 1h30 coef. 3	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
<b>UE2/ Bloc 2 Disciplinaire 2 / Musique 1</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 6</b>	<b>Coef. : 9</b>
<b>Pratique vocale individuelle (en groupes) - Cédric Garde</b>		12	Epreuves pratiques orales	∅	∅	2	1
<b>Direction de Chœur et Pratique chorale - Fabien Houlès</b>		24	Épreuve pratique	∅	∅	2	1
<b>Accompagnement (en groupes) - Catherine Fuchs</b>		12	Épreuve pratique terminal : épreuve pratique	∅	Épreuve pratiquée	2	1
<b>UE3/ Bloc 3 Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire : Musique 2</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 4</b>	<b>Coef. : 6</b>
<b>Harmonie – Fabien Houlès</b>		24	Écrit 2h terminal écrit 3h	Écrit 3h	Écrit 3h	2	1
<b>Formation musicale - Agnès Viallon</b>		24	Travaux écrits coef. 6 terminal oral coef. 4	Oral	Oral	2	1
<b>UE4/ Bloc 4 Langues</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 2</b>	<b>Coef. : 1</b>
<b>Anglais - Anne Dalles-Maréchal</b>		18	Travaux pendant le semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
<b>UE5/ Bloc 5 Ouverture et sensibilisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 4</b>	<b>Coef. : 6</b>
<b>Au choix A ou B</b>							
<b>A : Paléographie musicale 2 - Marc Desmet</b>		18	Travaux écrits terminal : écrit 2h (transcription)	Écrit 2h (transcription)	Écrit 2h (transcription)	2	3
<b>B : Musique et image - Lionel Rasclé</b>		18	Travaux sur ordinateur terminal : écrit 1h30	∅	Écrit 1h30	2	3
<b>UEOS (Unités d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation)</b>						2	1
<b>UE6/ Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects : 2</b>	<b>Coef. : 2</b>
<b>Initiation à la recherche + Journée d'études/séminaire</b>			Compte rendu	Compte rendu	Reprise du compte rendu	2	

**L'assiduité obligatoire aux cours signifie que tout manque d'assiduité est pris en compte et expose l'étudiant à se voir refuser l'obtention de l'U.E. AUCUNE DISPENSE NE PEUT ÊTRE ACCORDÉE.**

# CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - Semestres 5 et 6

## Semestre 5

- **Unité d'Enseignement 1 / Bloc 1 / Disciplinaire 1 / Musicologie**

### HISTOIRE DE LA MUSIQUE ÉPOQUE MODERNE (1900-1945)

VIVIANE WASCHBÜSCH et JEAN-MARC BARDOT

Le cours consistera à étudier la transition de la fin de siècle (Strauss, Mahler) de 1900 à 1933 à travers la déstabilisation du système tonal vers les musiques atonales et dodécaphoniques (Schönberg, Webern, Berg) et le mouvement bruitiste (Russolo). Une deuxième partie du cours se consacrera à la période de 1933-1945 et aux musiques en URSS, aux États-Unis et pendant le nazisme en Allemagne.

### JAZZ

PAUL ALBENGE

Le programme sera précisé à la rentrée.

### ACOUSTIQUE

LAURENT POTTIER

CM : Cours théorique sur l'acoustique musicale. Théorie du son, le son numérique, analyse et synthèse du son, acoustique instrumentale, acoustique des salles.

TD : Mise en pratique des notions abordées en acoustique à travers des exercices permettant de réaliser des analyses du son, du traitement et de la synthèse avec Csound, Max et Pure-Data.

- **Unité d'Enseignement 2 / Bloc 2 / Disciplinaire 2 / Musique 1**

### PRATIQUE VOCALE INDIVIDUELLE (EN GROUPES)

CÉDRIC GARDE

#### Semestres 5 et 6 :

Cet enseignement prend le relais de la pratique vocale collective en abordant la technique de manière plus individuelle et en étudiant des pièces d'époques et de styles différents. Il s'agit de préparer l'étudiant aux concours (CAPES, Agrégation et CAPE) et de lui donner une assurance vocale afin qu'il soit capable de donner des exemples convaincants et sans gêne. Des notions de physiologie sont aussi abordées pour comprendre le mécanisme vocal.

### DIRECTION DE CHŒUR ET PRATIQUE CHORALE

FABIEN HOULÈS

*Assiduité obligatoire.*

#### Semestres 5 et 6 :

Cet enseignement vise à développer les compétences du travail de chef de chœur. Ce travail est abordé de plusieurs points de vue :

- Techniques et schémas gestuels.
- Gestion et psychologie du temps de répétition.
- Réflexions techniques sur le matériau musical propre à la voix.
- Connaissances du répertoire choral et réflexions sur l'interprétation musicale.
- Technique vocale du chœur.

L'assiduité de cet enseignement est obligatoire ainsi que la présence aux répétitions du grand chœur et aux concerts. Il sera en effet demandé aux étudiants d'intervenir dans le travail du chœur des étudiants des quatre premiers semestres.

L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu.

## **ACCOMPAGNEMENT (EN GROUPE)**

**CATHERINE FUCHS**

### **Semestres 5 et 6 :**

Travail autour de chansons. Réalisations d'accompagnements d'après auditions ou lectures de grilles harmoniques. Création de chansons.

- Harmonisations et transpositions de mélodies
- Improvisations de courtes séquences musicales sur éléments mélodiques ou rythmiques donnés.

### • **UE 3 / Bloc 3 / Disciplinaire 3 / Complément disciplinaire :Musique 2**

## **HARMONIE**

**FABIEN HOULÈS**

### **Semestre 5 :**

Le premier objectif de ce cours reste tout d'abord de consolider les acquisitions de l'année précédente : septièmes de dominante, accords de neuvième avec ou sans fondamentale. Après avoir terminé l'étude des accords de septième d'espèce et des retards, nous aborderons le travail de l'harmonie et de l'écriture à travers les chorals de Bach. Tout en s'appuyant sur de nombreuses analyses du répertoire, les textes (chants donnés) seront à réaliser dans le style des chorals de Jean-Sébastien Bach.

## **FORMATION MUSICALE**

**AGNÈS VIALON**

### **Oral :**

- Clés de *sol*, *fa*, *ut 1*, *ut 3* et *ut 4* à lire dans des partitions d'orchestre
- Lecture rythmique issue du répertoire (valeurs ajoutées, mesures irrégulières)
- Déchiffrage chanté (répertoire de l'époque baroque au XXème siècle)
- Déchiffrage avec paroles (texte français)

### **Écrit :**

- Relevé de thème
- Dictée harmonique (accords de 9ème de dominante sans fondamentale et renversements)
- Dictée à parties manquantes (répertoire de l'époque baroque au XXème siècle)
- Dictée rythmique (valeurs ajoutées, mesures irrégulières)

### • **UE 4 / Bloc 4 / Langues**

## **ANGLAIS**

**ANNE DALLES-MARÉCHAL**

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004).

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

### • **UE 5 / Bloc 5 / Ouverture et sensibilisation**

## **PALEOGRAPHIE MUSICALE 1**

**MARC DESMET**

### **Semestres 5 et 6 :**

Une partie de ce cours peut être dispensée en anglais / Part of this course may be taught in english.  
Ce cours propose une formation à la lecture à vue et au chant sur facsimilés musicaux des XVe et



XVI<sup>e</sup> siècles. Il comprend une partie pratique permettant de se familiariser avec la polyphonie en parties séparées, ainsi qu'avec l'improvisation de formules de cadences. Le cours s'effectue sous forme de déchiffrement, l'exposé théorique des notions n'étant abordé qu'au moment de la transcription en notation moderne.

#### Bibliographie

Willi Apel, *The Notation of polyphonic music, 900-1600*, Cambridge Mass., The Mediaeval Society of America, 1953, dont une traduction française (1998) est disponible à la BU [781.2APE].

#### Semestre 5 :

Le programme du semestre 5 est consacré au XVI<sup>e</sup> siècle. Il comprend des anthologies de chansons polyphoniques des années 1550 (Du Chemin 1550, Manchicourt 1545), ainsi que le livre de chœur qui marque le début de l'imprimerie musicale à Lyon (*Contrapunctus, seu figurata musica*, Lyon, Etienne Gaynard, 1528).

#### Semestre 6 :

Ce cours est conçu dans la continuité du semestre 5, mais peut parfaitement être abordé séparément. Le programme est consacré au XV<sup>e</sup> siècle. Il comprend deux chansonniers manuscrits (Oxford Canonici 213, vers 1450 ; chansonnier Mellon, vers 1490) et différents livres de chœur (cathédrale de Cambrai, vers 1440 ; manuscrits des ateliers Alamire).

## ICONOGRAPHIE MUSICALE

MARC DESMET

### Les représentations de la musique dans la peinture occidentale aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Les représentations de la musique dans la peinture de la Renaissance sont très nombreuses, et présentent l'intérêt de se situer au carrefour de préoccupations iconographiques diversifiées. À l'héritage médiéval qui combine la représentation d'instruments réels et le poids symbolique attribué à l'*Ars Musica* se superpose un intérêt de plus en plus marqué pour l'archéologie de la musique antique, ainsi que pour des représentations abandonnant toute visée exemplaire pour se focaliser sur des scènes d'un genre nouveau, montrant des musiciens en acte de performance. Ce cours abordera les différents types de représentation de la musique ainsi que leur éventuelle interaction au sein d'une même œuvre. La bibliographie et le programme de cours seront précisés à la rentrée.

## UEOS (UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION)

Cf. livret des options.

- **UE 6 / Bloc 6 / Outils méthodologiques et professionnalisation**

### PPP3 (PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL)

Modules organisés par les services de cap-avenir en concertation avec la faculté.

Les ateliers seront à réaliser sur l'ensemble de l'année (semestre 5 et 6). Un calendrier sera distribué en cours d'année via messagerie universitaire.

La notation sera prise en considération pour le semestre 6.

## Semestre 6

- **UE 1/ Bloc 1 / Disciplinaire 1 / Musicologie**

### HISTOIRE DE LA MUSIQUE ÉPOQUE CONTEMPORAINE (APRÈS 1945)

VIVIANE WASCHBÜSCH

Par l'étude des œuvres de compositeurs-phares sont abordés les points essentiels de l'évolution des grammaires musicales en Europe et aux États-Unis, mais aussi les divers enjeux esthétiques liés à cette évolution et au foisonnement de tendances diverses : musiques expérimentales, recherches de sons nouveaux, modernité musicale et le passage à la postmodernité. Le cours propose des approches aux notions suivantes : sérialisme, musique concrète, musique de texture,

multipolyphonie, musique aléatoire, musique spectrale, nouvelle simplicité, nouvelle complexité ainsi que théâtre instrumental et musical.

## **ETHNOMUSICOLOGIE**

**ANNE DAMON-GUILLOT**

Le cours portera sur l'analyse de musiques traditionnelles, principalement sur les questions d'organisation du temps (en Afrique subsaharienne surtout) et celles liées aux systèmes scalaires – en particulier le *raga* indien et le *makam*. Nous réfléchirons ensuite aux notions de catégorisation et de références mentales, telles qu'elles se construisent et apparaissent au cours du cheminement de la recherche ethnomusicologique. Enfin, nous nous entraînerons à la prise de thèmes, à partir de plusieurs exemples pris dans diverses aires géoculturelles.

## **HISTOIRE DES MUSIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES**

**LAURENT POTTIER**

CM : Histoire des instruments électroniques. Les principales écoles (musique concrète, musique électronique, musique par ordinateur). Les pionniers de la musique électroacoustique. Le répertoire de la musique électroacoustique. Les studios de création.

TD : reconstruction de pièces historiques par synthèse (Csound, Max et Pure Data).

- **UE 2/ Bloc 2 / Disciplinaire 2 / Musique 1**

### **PRATIQUE VOCALE INDIVIDUELLE (EN GROUPES)**

**CÉDRIC GARDE**

Cf. semestre 5.

### **DIRECTION DE CHŒUR ET PRATIQUE CHORALE**

**FABIEN HOULÈS**

Cf. semestre 5.

### **ACCOMPAGNEMENT (EN GROUPES)**

**CATHERINE FUCHS**

Cf. semestre 5.

- **UE 3 / Bloc 3 / Disciplinaire 3/ Complément disciplinaire : Musique 2**

### **HARMONIE**

**FABIEN HOULÈS**

Cet enseignement s'axera désormais sur l'écriture pour quatuor à cordes en travaillant sur le style de Franz Schubert. L'analyse d'une partie de son répertoire pour quatuor et l'étude de l'écriture pour cette formation constituent les premières étapes indispensables à ce cours avant de poursuivre par l'étude du style et l'harmonisation de chants donnés dans le style de Franz Schubert.

### **FORMATION MUSICALE**

**AGNÈS VIALON**

Cf. semestre 5.

- **UE4/ Bloc4 / Langues**

### **ANGLAIS**

**ANNE DALLES-MARÉCHAL**

Cf. semestre 5.

- **UE 5 / Bloc 5 / Ouverture et sensibilisation**

## PALEOGRAPHIE MUSICALE 2

MARC DESMET

Cf. semestre 5.

## MUSIQUE ET IMAGE

LIONEL RASCLE

Étude des moyens techniques mis en œuvre ces dernières décennies pour inclure le son à l'image dans les films. Quelles sont les répercussions du son sur l'image ? Quels sont les moyens informatiques actuels pour la post-production audiovisuelle ?

À travers un cours divisé entre une partie historique et une partie pratique, nous verrons avec un logiciel de montage audio et vidéo comment modifier une bande-son en post-production et créer des effets sonores liés au cinéma ou une musique dédiée. À travers ces activités, les techniques liées au découpage sonore et à l'utilisation d'un séquenceur seront étudiées et mises en pratique à partir d'un travail de détournement de contenu de type clip vidéo ou publicitaire.

## UEOS (UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION)

Cf. livret des options.

- **UE 6 / Bloc 6 / Outils méthodologiques et professionnalisation**

## INITIATION A LA RECHERCHE + JOURNÉE D'ÉTUDES / SÉMINAIRE

**!! effectuée sur les semestres 5 et 6, mais validée au semestre 6 !!**

Cette option veut donner un aperçu de l'actualité de la recherche en musicologie en ouvrant des manifestations scientifiques aux étudiants de licence. Les étudiants sont invités à suivre des journées d'étude et/ou colloques selon le programme ci-dessous qui sera complété à la rentrée.

Le choix de cette option suppose :

**a. le suivi de la Journée des invités (= « actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique », vendredi 27 octobre 2023, la salle vous sera communiquée à la rentrée) :**

- 10h30 – 12h00      Intervenant n° 1
- 14h – 15h30        Intervenant n° 2
- 15h30 – 17h        Intervenant n° 3

Les noms des trois intervenants et l'intitulé de leurs conférences seront communiqués à la rentrée.

**b. le suivi d'une journée complète parmi l'offre de séminaires, journées d'étude et colloques 2023-2024 :**

- Journées d'étude de la Société Française d'Ethnomusicologie (SFE) : « Rêver la musique, enchanter le monde. L'imaginaire en ethnomusicologie », **Lyon**, Musée des Confluences, **22-24 septembre 2023**, contact : [anne.damon@univ-st-etienne.fr](mailto:anne.damon@univ-st-etienne.fr), voir : <https://vu.fr/JDQm>
- Colloque international « Réflexions sur la numérisation des fonds en musique contemporaine », **UJM-Saint-Etienne**, **15 et 16 novembre 2023**  
contact : [viviane.waschbusch@univ-st-etienne.fr](mailto:viviane.waschbusch@univ-st-etienne.fr)
- Colloque « Les Rencontres de musicologie médiévale », **Paris**, **17-19 janvier 2024**,  
contact : [marc.desmet@univ-st-etienne.fr](mailto:marc.desmet@univ-st-etienne.fr)  
voir : [sfmusicologie.fr/sites/default/files/annonces/evenements/appel\\_rmm4.pdf](https://sfmusicologie.fr/sites/default/files/annonces/evenements/appel_rmm4.pdf)
- Colloque « Vie musicale et identité urbaine dans la France de la Renaissance (c.1500-c.1630) », **Tours**, Centre d'études supérieures de la Renaissance, **8-10 février 2024**,  
contact : [marc.desmet@univ-st-etienne.fr](mailto:marc.desmet@univ-st-etienne.fr)  
voir : <https://sfdes.hypotheses.org/5971>
- Colloque « Giacomo Puccini, 1924-2024 : Puccini et la France », **Lyon**, **20-22 mars 2024**,  
contact : [matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr](mailto:matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr)  
voir : <https://ihrim.ens-lyon.fr/evenement/giacomo-puccini-1924-2024-puccini-et-la-france>

Évaluation : Comptes rendus de deux conférences :

- une conférence de la journée des invités
- +
- une conférence choisie dans la section b.

Textes : 6000 signes par texte

Veillez à présenter l'auteur (institution, discipline) ; replacer la conférence dans son contexte (journée d'étude sur telle thématique, conférenciers invités dans le cadre d'un séminaire...)

Décrire précisément et clairement le propos du conférencier en faisant ressortir sa problématique, l'articulation et les points forts de sa présentation.

**Attention ! Toute citation littérale doit être clairement placée entre guillemets et référencée pour ne pas être considérée comme du plagiat.**

**Plagiat : toute citation orale ou écrite, tout « emprunt » qui n'est pas clairement référencé par une note en bas de page est considéré comme du plagiat.**

**Dates limites de rendu des travaux** (déposer les travaux en version papier dans le casier de Matthieu Cailliez et envoyer par courriel une version numérique au format PDF à l'adresse [matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr](mailto:matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr)) :

**Session 1 : JEUDI 18 AVRIL 2024 À 16H**

**Session 2 : JEUDI 20 JUIN 2024 À 16H**

# CERTIFICATION PIX – Faculté ALL – 2023-2024

## Qu'est-ce que Pix ?

**Pix** est un service public en ligne pour l'évaluation, le développement et la certification des compétences numériques. Son cadre de référence est une déclinaison du référentiel européen DigComp.

Actuellement, **Pix** est déployé à l'UJM en tant qu'outil de certification de compétences informatiques. Les étudiant.e.s sont très fortement incité.e.s à passer une certification **Pix** en semestre 5 au cours de leur licence, mais sans obligation.

### Le référentiel de compétences de Pix<sup>1</sup> (16 compétences organisées en 5 domaines)

1. Informations et données	1.1. Mener une recherche et une veille d'information
	1.2. Gérer des données
	1.3. Traiter des données
2. Communication et collaboration	2.1. Interagir
	2.2. Partager et publier
	2.3. Collaborer
	2.4. S'insérer dans le monde numérique
3. Création de contenu	3.1. Développer des documents textuels
	3.2. Développer des documents multimédia
	3.3. Adapter les documents à leur finalité
	3.4. Programmer
4. Protection et sécurité	4.1. Sécuriser l'environnement numérique
	4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée
	4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement
5. Environnement numérique	5.1. Résoudre des problèmes techniques
	5.2. Construire un environnement numérique

Pour chaque compétence il existe 8 niveaux théoriques.

niveau	expression de la compétence	intitulé	manifestation
1	avec aide	initié	vers l'autonomie
2	sans aide		
3	en autonomie	indépendant	
4	avec aisance		
5	+ se développer	avancé	initiative
6	+ transmettre/créer		
7	+ inventer	expert	innovation
8	+ rayonner/influer		impact

Les étudiant.e.s doivent se positionner sur les différentes compétences (niveaux attendus à l'université : 4 ou 5) . Quand cinq compétences sont acquises, il est possible de se présenter à une session de certification (durée : 1h45). Les tests sur la plateforme permettent de se positionner et de créer son profil de compétence.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : <https://pix.fr/competences>

**Nouveautés de Pix (septembre 2024) :** mise en place d'une nouvelle certification remplaçant l'actuelle, avec pour principale différence l'absence de corrélation entre la certification et le profil de compétences issu du positionnement. Un certificat Pix est désormais requis pour la candidature dans certains masters.

L'université Jean Monnet dispose d'une plateforme de positionnement permettant à ses étudiants d'évaluer leurs compétences numériques avec Pix et de transmettre leurs résultats à leurs enseignants.

Elle est également établissement agréé pour organiser des sessions de certification Pix (en présence et en salle informatique).

Positionnement et certification sont gratuits pour les étudiants inscrits en formation initiale à une formation bénéficiant du label "formation contrôlée par l'État".

Pour en savoir davantage :

- le site Pix (<https://pix.fr>)
- l'espace de cours de Moodle relatif à Pix destiné aux étudiants (<https://mood.univ-st-etienne.fr/course/view.php?id=104>)

## Certification

La certification peut s'effectuer à l'UJM en présentiel. Les étudiant.e.s souhaitant passer la certification doivent contacter leur scolarité afin que soit organisée une session à leur attention. Les épreuves de certifications sont gratuites pour les étudiants en formation initiale. Le nombre d'épreuves dépend du profil visé (3 épreuves par compétence). Il n'y a pas de niveau obligatoire. Pour réussir une certification il faut au moins 50% de réponses correctes. Un espace Pix est accessible à partir de Moodle : « Pix@UJM pour étudiants ».

## pix@UJM

### ● 1. Créez votre compte Pix

#### **Si vous disposez d'un compte Pix lié à votre ancien lycée**

→ récupérez un accès personnel à votre compte en suivant la procédure qui vous est communiquée à la rentrée

#### **Si vous ne possédez pas de compte Pix**

→ rendez-vous à l'adresse <https://pix.fr> pour le créer

Choisissez l'adresse électronique de connexion et le mot de passe associé.

! utilisez une adresse électronique personnelle et pérenne pour ce compte !

### ● 2. Élaborez votre profil de compétences

vous positionner sur les compétences	en autonomie	avec les parcours de positionnement organisés dans votre formation
	de votre choix définies dans votre formation	
développer vos compétences	en autoformation et/ou par les enseignements inclus dans votre formation	

Pour accéder au dispositif d'autoformation de l'Université Lyon 3 :

<https://competences-num.univ-lyon3.fr/>

### ● 3. Certifiez votre profil

! si votre profil est certifiable (au moins 5 compétences validées à un niveau donné) !

- à votre initiative à l'occasion d'une session à inscription libre organisée par l'université dans le cadre de votre formation ;
- à la faveur d'une session de certification organisée par la faculté ALL à votre demande, de préférence en 3e année de licence.

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

## UFR ALL Université Jean Monnet

### **Article 1<sup>er</sup> : Département**

Le Département de Musicologie est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

### **Article 2 : Direction du département**

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

### **Article 3 : Conseil du Département**

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un des membres présents le demande.

Un membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un autre membre, mais nul ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou le Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.e.s au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'il souhaite voir débattue.

Un.e secrétaire de séance pourra être désigné.e en début de séance.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

## **Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »**

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend les enseignantes et les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

## **Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur**

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Il ou elle est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Il ou elle peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.e.s (salons, forums, etc.).

- Il ou elle propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances

- la création de nouveaux enseignements

- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Il ou elle propose en concertation avec le ou la responsable du master :

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignants référents, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.e.s enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.

- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.e.s de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

## **Article 6 : Modifications :**

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 6 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



# RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :

<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

...

## ● 5.2 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

## 6. VALIDATION DES CREDITS

### ● 6.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent.e à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : l'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1<sup>ère</sup> session, soit celle du rattrapage.

### ● 6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

#### JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

#### JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

## 7. ASSIDUITÉ

### ● 7.1 CAS GÉNÉRAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

...

## 8.DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

### ● 8.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

...

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 3 avec un parcours antérieur non validé intégralement

#### **Licence mention Musicologie :**

- Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à **condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.**
- Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à **condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.**

## LE PROJET A.R.T.S.

Le projet A.R.T.S (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) est né de la volonté de l'université de Saint-Étienne de développer une **dynamique de recherche et de formation** autour des arts, une thématique qui constitue un marqueur identitaire historique de la ville, de l'artisanat à l'art moderne et contemporain, de la manufacture au design et à l'innovation. Il réunit des laboratoires de recherche (ECLLA, IHRIM, Hisoma, EVS) et des formations en Lettres, Arts et Sciences humaines. Il s'appuie sur des partenariats et collaborations avec des **écoles d'art**



et des **institutions culturelles** : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE), Ecole Supérieure d'Art et Design de Saint-Etienne (ESADSE), l'Ecole de la Comédie, le Conservatoire National Supérieur de la Musique et de la Danse de Lyon (CNSMD), le Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMC+), le Musée d'Art et d'Industrie et le Musée de la Mine de Saint-Etienne ainsi que le Fil.

### Que fait le Projet A.R.T.S ?

- Champs disciplinaires couverts : arts visuels, architecture, design, musicologie, musique, arts numériques, cinéma, littérature, théâtre, humanités numériques, livre d'artistes et multiples, géographie numérique, datavisualisation, réalité virtuelle et augmentée, jeu vidéo, médiation culturelle, sociologie de la culture, muséologie, anthropocène, etc...
- Organisation d'évènements (**rencontres avec des artistes, expositions, workshops**, etc) en lien avec les **organisations culturelles du site** (musées et centres d'art, associations, galeries, éditeurs, etc)
- Relai d'informations sur des **appels à résidences** ou **bourses** artistiques, ainsi que des **offres d'emploi** ou de **concours**, ou sur le droit d'auteur et le statut des artistes.
- Relai de **l'actualité des associations étudiantes**, ou d'autres **projets d'étudiants** en lien ou non avec la pédagogie, dans le domaine des arts et de la culture sur notre territoire.

**Curieux ? Abonnez-vous !**

Siteweb : <https://arts.univ-st-etienne.fr> Twitter :

[@projet\\_arts](#)

Instagram : [@projet\\_arts\\_fr](#)

### Où nous trouver ?

Campus Tréfilerie

77 rue Michelet, 6è étage.

Mail : [projet-arts@univ-st-etienne.fr](mailto:projet-arts@univ-st-etienne.fr)

# BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>



## LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

[Le catalogue BRISE-ES \(https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr\)](https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

## LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ [bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr)

### Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

### Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UClUdvKhAL8x1MI-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

## LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)  
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

## LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1<sup>er</sup> étage,
- Arts lettres langues : 1<sup>er</sup> étage,
- Musiques et images : 1<sup>er</sup> étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1<sup>er</sup> étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html> )

## LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez



sur

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez [bu.numerique@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.numerique@univ-st-etienne.fr)

## ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

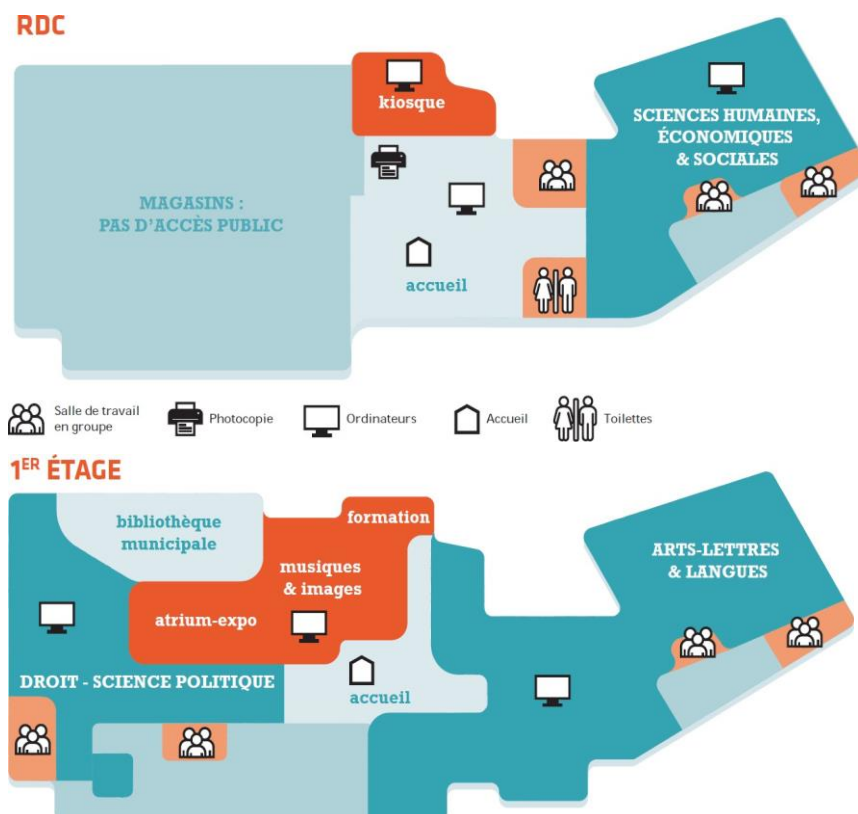
Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

## ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

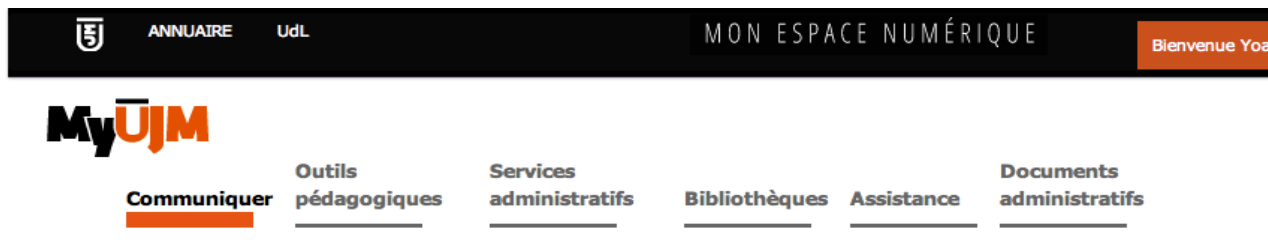
A partir du Master, tout étudiant peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle. Pour plus d'information contactez [bu.infodoc@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.infodoc@univ-st-etienne.fr)

## PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert ([pauline.grebert@univ-st-etienne.fr](mailto:pauline.grebert@univ-st-etienne.fr)), bureau situé en secteur Droit.



# LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT.E.S



🌐: [www.univ-st-etienne.fr/myujm](http://www.univ-st-etienne.fr/myujm)

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant.e.s, vos ami.e.s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché.e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices. **Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**



L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatiques** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant.e.s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.



Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différents selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🌐 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>


🌐 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

## LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UJM

L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...




Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Adresse** : 35, rue du 11 novembre,  
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

**Localisation** : site Tréfilerie, bâtiment L 2<sup>ème</sup> étage.

 04.77.42.16.52

 [publications@univ-st-etienne.fr](mailto:publications@univ-st-etienne.fr)

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 8h.30-17h. du lundi au vendredi

**Responsable** : M. Jean-Marie Roulin.

# PLAN DES SITES ALL

**CAMPUS TRÉFILIERIE**

1 Maison de l'Université : Présidence / Services Centraux  
 2 Facultés Arts-Lettres-Langues, Droit, Sciences Humaines et Sociales, Département d'Etude Politique, Institut d'Administration des Entreprises, Institut du Travail  
 3 Espace Denis Papin : Fac. ALL (Département d'Arts Platiques), Fac. Sciences Humaines et Sociales, Service Universitaire de Formation Continue, Pôle International, Centre International de Langue et Civilisation, Halle des Sports

**ITINÉRAIRES CONSEILLÉS :**

**En voiture :**  
 - N 88 - Sortie n° 24 Annonay - Col de la République - Bourg Argental - Bellevue, puis suivre le flechage

**En train, depuis :**  
 - Châteauneuf Tram direction Bellevue ou Solaure  
 - Carnot Tram direction Bellevue ou Solaure  
 - Bellevue Tram direction Hôpital Nord ou Châteauneuf

*Carole Bessenay, Atelier de cartographie, Faculté S.H.S. 2015*

**CAMPUS TRÉFILIERIE**  
**ESPACE DENIS PAPIN**

**ACCUEIL SITE**

**ENTRÉE 1 :** SUAPS : Salles Fitness, Yoga, Danse, Judo (rdc / niveau 1)  
 POLE INTERNATIONAL (niveau 2)  
 CILEC - Centre Français Langue Etrangère (niveau 2 : adm. / niveau 3 : cours)

**ENTRÉE 2 :** Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)  
 Foyer CILEC (niveau 3)

**ENTRÉE 3 :** Fac. SHS : AMPHI A011/A019/A020 (rdc)  
 Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1/2)  
 Fac. ALL : Arts Platiques (niveaux 2 / 3)

**ENTRÉE 4 :** Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)  
 Fac. ALL : Arts Platiques (niveaux 2 / 3)

**ENTRÉE 5 :** Fac. ALL : Arts Platiques (niveaux 2 / 3)

**Accès site**  
 ■ Accueil / Scolarité  
 ★ Foyer CILEC  
 ○ Médiathèque CILEC

● Portes accessibles avec aide (lourdes...)  
 XXX Portes / passages non accessibles en fauteuil  
 - - - Cheminement conseillé  
 ♿ Ascenseur : accès tous nvx  
 ♿ WC accessibles à tous les étages (+ douches au SUAPS)

**Vers TRÉFILIERIE MAISON DE L'UNIVERSITÉ**  
 Tram GRAND'RUE

*Carole Bessenay, Atelier de cartographie, Faculté S.H.S. 2015*





## SERVICES UNIVERSITAIRES

### Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

- **CAP AVENIR**

[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 16

### Statistiques et enquêtes : parcours d'études, taux de réussite

- **Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)**

[ove@univ-st-etienne.fr](mailto:ove@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 18 04

### Santé, logement et vie quotidienne

- **Santé et Médecine Préventive Universitaire**

04 69 66 11 00

- **Soutien psychologique**

04 69 66 11 05

Le mardi matin et le jeudi toute la journée sur rendez-vous

- **Diététicienne**

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur rendez-vous

- **Assistante Sociale des étudiant.e.s**

04 69 66 11 03

### Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

### Activités sportives

- **SUAPS**

[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 96

## ETUDES ET HANDICAP

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

### Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en œuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

### Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

### Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiant.e.s de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée\\*](#) pour les consulter et postuler !  
(\* <https://univ-st-etienne.jobteaser.com/fr/>)

### Contacts :

Le Bureau est ouvert

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : [accueilhandicap @ univ-st-etienne.fr](mailto:accueilhandicap@univ-st-etienne.fr)
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

# A NE PAS OUBLIER, A COCHER

## **I - Mon inscription ADMINISTRATIVE**

Doit être réalisée avant le 1<sup>er</sup> septembre pour les licences.

Ainsi je pourrai avoir accès à mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiant•e....

- J'assiste aux réunions de rentrée

## **II - Mon inscription PEDAGOGIQUE**

1. Doit être réalisée :

- avant le 16 septembre 2023 pour les semestres impairs
- avant le 27 janvier 2024 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit.e aux cours, d'avoir des notes sur ces derniers et ainsi d'avoir un relevé de note indispensable à la validation de mon année.

2. Si j'ai un **stage obligatoire**, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signée par l'ensemble des parties, avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté **au moins 15 jours** avant d'aller en entreprise.

3. Je **consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2024 sur mon espace MYUJM. S'il y a un souci, je me signale immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

- Je télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année. Ils me seront indispensables pour candidater à des masters ou des doctorats
- Je regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté. C'est là que je trouverai les informations indispensables à la réussite de mes études